Mairie de Bayonvillers
2, route d'Harbonnières 80170 BAYONVILLERS
Mail : mairiedebayonvillers@wanadoo.fr

CONTRAT DE LOCATION
SALLE POLYVALENTE DE BAYONVILLERS

Entre le propriétaire

Nom : Mairie de Bayonvillers

Adresse : 2 rue d'Harbonnières

Code postal : 80170 **Ville :** Bayonvillers

Tél. : 03.22.85.84.14

Et le locataire

Nom prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. : .....

Email : .....

Il est convenu ce qui suit :

Date de location : .....

Objet de la location : ..... Nombre de personnes : .....

Tarifs location :

1. Charges location (suivant domiciliation) :

   - ☐ Location aux habitants de la commune : .....100 €
   - ☐ Location aux habitants d'autres communes : .....280 €

2. Frais annexes :

Consommation électrique : (0.10 € par klw)	Relevé de Départ	Relevé de fin	TOTAL
Heures pleines :	.....	.....	..... KLW
Heures creuses :	.....	.....	..... KLW
		Total :	..... KLW
Sous total consommation électrique = 0.19 € x ..... KLW = ... €			

Frais dégradation suivant état des lieux :	..... €

Acompte à la réservation : .....€ Solde suivant état des lieux de sortie : ..... €

Pour le solde, un titre de paiement vous sera transmis prochainement par le trésor public

Fait à Bayonvillers, le .....

La Maire, Le Locataire

Xavier PALPIED

Contacter : M. Fabrice BECU au 03.22.84.85.05 ou 06 25 98 41 51 pour la remise des clefs

<u>Permanence Mairie</u> : Mardi de 15h à 16h30 / Vendredi de 17h30 à 19h ☎ : 03.22.85.84.14

<u>Liste des pièces à fournir</u> : Copie Carte d'identité, Justificatif de Domicile de – de 6 mois, une attestation de votre assureur précisant que vous êtes garanti au titre de la « responsabilité civile » et un acompte correspondant à la moitié des frais de location

Chèque de caution de 305 € à l'ordre du « Trésor public » qui sera à remettre à l'état des lieux d'entrée

REGLEMENT DE LA LOCATION

Vous souhaitez occuper notre salle polyvalente pour y organiser une manifestation ou cérémonie à caractère familial : mariage, baptême, communion, anniversaire…

Cette location ne peut être consentie que dans la mesure où vous vous engagez à respecter les règles suivantes :

1. <u>LOCATION</u> :
   - La salle doit être réservée en mairie aux jours et heures de permanence
   - La location ne sera prise en compte qu'à partir du moment où :
     - Vous aurez rempli votre engagement,
     - Vous vous serez acquitté d'un acompte égal 50 € pour les habitants de la commune ou 140 € pour les personnes extérieures. Le solde sera facturé suivant l'état des lieux,
     - Vous aurez fourni une attestation de votre responsabilité civile afin de garantir le risque locatif pour la salle.
   - Il est interdit de sous louer la salle
   - La caution (d'un montant de 305 €) ou son solde sera rendue à la fin de la location suivant l'état des lieux de sortie.
   - Si pour quelque motif que ce soit, il vous était impossible d'occuper la salle à la date prévue, il vous faudrait en aviser par écrit la mairie au moins 1 mois à l'avance, sauf cas de force majeure dûment justifié. Faute de quoi, l'acompte restera acquis.
   - Les associations devront prendre en charge le montant de leur consommation d'électricité

2. <u>ETAT DES LIEUX</u> :
   - Un état des lieux comportant l'indication du matériel prêté sera établi entre le locataire présent et le responsable. Il en sera de même après la location. En cas de dégradation, une facturation sera faite suivant l'état des lieux.
   - Il est interdit d'afficher, d'utiliser des punaises, des clous, des rubans adhésifs sur les murs et plafonds
   - Il est interdit de pratiquer des jeux de ballons
   - Tout appareil, objet, équipement qui sera cassé, détérioré ou manquant sera facturé au prix d'achat ou de réparation. Dans ce cas, la caution ne sera rendue qu'après règlement des dommages.
   - Les locaux et le matériel emprunté devront être rendue propres
   - Les consignes de tri doivent être respecté sous peine de retenu du chèque de caution
   - Frais de nettoyage : en cas de nettoyage « non fait », le chèque de caution de 305 € sera retenu
   - Frais d'occupation : consommation électrique dont les kilowatts seront facturés 0.10 € par klw
   - Défibrillateur – frais : en cas de déclanchement intempestif, une facturation à hauteur du montant de l'intervention de l'entreprise sera établie. En cas de dégradation du boîtier, une facturation du montant de la réparation ou remplacement sera établie.

3. <u>ODRE PUBLIC</u> :
   - Dune façon générale, l'occupation dont vous êtes responsable ne devra en aucun cas être à l'origine de troubles abusifs pour le voisinage. En effet, vous ne louez que la salle sans qu'il puisse être question de disposer librement des abords immédiats ou d'entraver démesurément le repos des habitants riverains.
   - Si cette règle n'était pas respectée, les lois en vigueur réglementant le bruit et l'ordre public seraient alors appliquées.
   - Il est interdit de faire claquer des pétards ou autre objet détonnant.
   - Le conseil municipal se réserve le droit ou non, d'organiser certaines manifestations dans la salle polyvalente.
   - Si vous acceptez les conditions et règles de location énumérées ci-dessus, vous voudrez bien compléter et signer ci-annexé.

4. <u>SECURITE :</u>
   - Le locataire a l'obligation de désigner une personne responsable qui aura la charge de connaître et de faire appliquer les consignes en cas d'incendie

ETAT DE MATERIEL MIS A DISPOSITION ET DES FRAIS EN CAS DE DEGRADATION

INVENTAIRE	QUANTITÉ	TARIF UNITAIRE PIECES MANQUANTES
VERRE A VIN PETIT MODELE	85	2,50 €
VERRE A VIN GRAND MODELE	85	2,50 €
VERRE APERIRIF	60	2,50 €
COUPE A CHAMPAGNE	85	2,50 €
FLUTE A CHAMPAGNE	50	2,50 €
BOL	50	2,00 €
TASSE	85	2,00 €
SOUS TASSE	85	1,00 €
PICHET	8	3,00 €
ASSIETTE BLANCHE GRAND MODELE	85	4,50 €
ASSIETTE BLANCHE FANTAISIE	20	4,50 €
ASSIETTE GRISE GRAND MODELE	85	4,50 €
ASSIETTE ENTREE OU DESSERT	85	3,50 €
COUTEAU	85	3,00 €
CUILLERE GRAND MODELE	70	2,50 €
CUILLERE A CAFE	85	2,50 €
FOURCHETTE	85	3,00 €
CORBEILLE A PAIN	12	6,00 €
OUVRE BOITE	1	6,00 €
ECONO%E	1	4,00 €
TIRE BOUCHON	2	5,00 €
COUTEAU A PAIN	1	10,00 €
CAFETIERES	3	20,00 €
SERPILLIERES	3	5,00 €
CHARIOT DE LAVAGE COMPLET	1	150,00 €
SET A POUSSIERE	1	5,00 €
BALAI	1	20,00 €